

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 407

présenté par

M. Rolland, Mme Duby-Muller, Mme Corneloup, M. Nury, M. Di Filippo, M. Dive,
Mme Louwagie, Mme Minard, M. Tryzna, Mme Sylvie Bonnet et Mme Fruchon

ARTICLE 49**ÉTAT B****Mission « Conseil et contrôle de l'État »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--